

POUR CÉLÉBRER ANDRE MALRAUX

Cinquantenaire André Malraux (1901-1976)

Paris, le 15 septembre 2025

Texte-manifeste rédigé par la Commission nationale pour le Cinquantenaire de la
disparition d'André Malraux

(Alain Malraux, Céline Malraux, Anne Malraux, Laurent Malraux)

« Dans notre civilisation l'avenir ne s'oppose pas au passé, il le ressuscite » a dit André Malraux en 1962 devant l'Assemblée, présentant son projet de loi sur les secteurs sauvegardés. C'est dans cette continuité entre héritage et présent que les figures emblématiques de la pensée, des arts ou de la Résistance viennent nourrir la mémoire collective et la renforcer. André Malraux était de tous ces mondes.

A travers la célébration du Cinquantenaire de la disparition d'André Malraux, il s'agit d'honorer une certaine vision de la France, du destin de l'humanité et du dialogue entre les cultures. Il s'agit également de saluer un rapport à la dignité et au sacré qui n'est pas forcément religieux mais qui place la quête de transcendance à travers la culture au cœur de l'expérience de la vie.

Des maisons de la culture qui ont effacé la notion de déserts culturels provinciaux - aujourd'hui pour beaucoup transformées en magnifiques scènes nationales -, aux monuments nationaux qui ont été restaurés, sauvegardés, mis en valeur et rendus accessibles au grand public, en passant par le soutien aux artistes et aux plus belles aventures et collaborations intellectuelles du XXème siècle, André Malraux a été partout où s'exprimait une conscience accrue et une curiosité sans limite pour les accomplissements de l'humanité dans l'histoire, dans leurs significations multiples et leurs interrelations.

Bien des aspects d'André Malraux méritent d'être dévoilés et reconnus, parmi lesquels son regard tragi-comique sur notre mythologie contemporaine avec un retour du farfelu, c'est-à-dire une espièglerie du non-utilitarisme. André Malraux était de ceux pour qui le respect de la singularité des peuples dans leurs modes d'expression d'eux-mêmes et de résistance aux « puissances de la nuit » n'étaient pas de vains mots.

A travers les manifestations liées à la mémoire à l'œuvre d'André Malraux, l'envergure de cette commémoration, incarne à nos yeux l'extraordinaire singularité qu'il revêt en tant que grande figure empreinte de questions métaphysiques mais aussi en tant qu'homme d'action, engagé pour ses contemporains et pour l'avenir.

André Malraux dans quelques-unes de ses grandes dimensions :

- **Le romancier et le critique d'art**

Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1920, André Malraux publie des petits traités de théorie littéraire et de poésie ainsi que des textes surréalistes, tout en commençant à travailler en tant qu'éditeur. L'un de ses premiers livres publiés est *La Tentation de l'Occident*, mi-roman, mi-essai, dialogue épistolaire entre deux intellectuels français et chinois préfigurant le dialogue entre l'Occident et l'Orient que Malraux n'aura de cesse, plus tard, de faire vivre à travers ses écrits et sa politique. André Malraux est d'abord un romancier. Dans ses récits, l'homme est confronté à des situations extrêmes, marquées par le combat, la révolution ou le conflit politique. Dans *Les Conquérants* et *La Voie Royale*, il explore l'Asie, les expéditions coloniales et les quêtes aventureuses. Les individus sont confrontés non seulement à des mondes hostiles mais aussi à leur propre finitude. *La Condition humaine* et *L'Espoir* sont les romans de la pré-révolution, en Chine et en Espagne. C'est dans ce contexte que les êtres doivent faire face à la mort, au choix moral et au sacrifice. Quant aux *Noyers de l'Altenburg*, Malraux y revisite ses souvenirs sous forme de fiction brouillant les lignes entre ses grandes fascinations pour la création, la psychologie et la force de l'engagement.

Dès la quarantaine, André Malraux n'écrit plus que des essais sur l'art. De l'impressionnisme, qu'il qualifie de « peinture ressentie comme valeur suprême, ne se réclamant ni de l'irréel, ni du sacré », à la proclamation par les modernes des droits de l'arbitraire, Malraux montre comment l'histoire de l'art est une aventure spirituelle collective, où « les artistes unissent en secte leurs solitudes » et où chaque création convoque celles qui l'ont précédée.

Dans un monde saturé d'images, Malraux pressent déjà que « l'histoire de l'art, dès qu'elle échappe aux spécialistes, est l'histoire de ce qui est photographiable ». La reproduction, la photographie, l'édition d'art participent à la constitution de ce « musée sans murs » où s'inventent de nouvelles formes de transmission. Aujourd'hui, alors que nos musées se réinventent et que l'accès aux œuvres se démultiplie, cette réflexion trouve une actualité saisissante : le *Musée imaginaire* reste l'horizon de toute politique culturelle mettant en dialogue les œuvres du passé et du présent, en

permettant qu'elles soient interrogées par la création contemporaine.

Plus qu'un hommage, cette commémoration veut rappeler que Malraux a placé la culture au cœur de l'expérience humaine. « La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert », affirmait-il dans la nuit d'Athènes en 1959, comme le message toujours actuel d'une émancipation citoyenne par la culture et ce qu'elle permet de mise en relation entre l'individu et son destin.

- **L'anticolonialiste, antifasciste engagé, l'homme de la Résistance**

Avant tout, André Malraux incarne l'engagement face aux injustices de son temps. Anticolonialiste, il prend parti contre l'oppression des peuples et se mobilise pour les causes de libération, comme en témoignent ses voyages en Asie et au Moyen-Orient. Antifasciste, il combat l'extrême-droite et les régimes totalitaires dès les années 1930, n'hésitant pas à s'impliquer dans les luttes politiques et culturelles contre la montée de la violence et de l'intolérance. Résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, il prend la tête de la Brigade Alsace-Lorraine sous le nom du « Colonel Berger » aux côtés d'un militaire breveté d'état-major, Pierre Jacquot. La Brigade Alsace-Lorraine libère les Vosges et l'Alsace, et tient la défense de Strasbourg contre l'ennemi encore offensif. Son engagement dans le combat démontre son rapport indéfectible à la liberté et à la dignité humaine, qu'il maintint jusqu'à la fin de sa vie avec son soutien au Bangladesh indépendant, dont le peuple et les intellectuels étaient victimes de la répression du Pakistan.

- **Le héraut du Général de Gaulle, figure du rayonnement culturel de la France à l'étranger**

André Malraux, de sensibilité sociale et démocrate, fut l'un des plus fidèles compagnons du Général de Gaulle, qui disait de lui : « À ma droite, j'ai et j'aurai toujours André Malraux. La présence à mes côtés de cet ami génial, fervent des hautes destinées, me donne l'impression que, par là, je suis couvert du terre-à-terre. L'idée que se fait de moi cet incomparable témoin contribue à m'affermir. Je sais que, dans le débat, quand le sujet est grave, son fulgurant jugement m'aidera à dissiper les ombres. » (*Mémoires d'espoir, Le Renouveau*, Paris, Plon, 1970).

- **L'esprit libre et visionnaire dont la voix résonne de façon intemporelle**

André Malraux se distingue comme un orateur hors pair. Ses discours, qu'ils s'adressent à l'Assemblée nationale, aux grandes institutions culturelles ou à la jeunesse, électrisent par leur densité intellectuelle et leur puissance émotionnelle. Parmi les plus mémorables, ses allocutions au Panthéon, comme celle prononcée lors de la panthéonisation de Jean Moulin, restent des moments d'éloquence absolue. Malraux sait à la fois captiver et mobiliser, transformant la parole en instrument de réflexion et d'action. Esprit libre et visionnaire, il convoque exigence

morale, conscience historique et ambition culturelle pour penser la liberté, l'art et l'humanité en un souffle intemporel.

- **Le « premier » ministre de la Culture qui a sanctuarisé le patrimoine et transformé le paysage culturel français**

En devenant le « premier » des ministres de la Culture, fort de son érudition et de son expérience du monde des arts et de la pensée, André Malraux a posé les fondements d'une politique culturelle dont nous vivons l'héritage.

Le domaine du **patrimoine et des monuments historiques** est l'un des piliers de l'action de Malraux. Deux lois de programme, en 1962 puis en 1967, structurent un vaste effort de sauvegarde, prévoyant des crédits pluriannuels et la restauration de monuments majeurs tels que Notre-Dame de Paris, la cathédrale de Strasbourg ou l'abbaye de Fontevraud. Cette politique s'accompagne d'innovations institutionnelles : la création en 1967 du Laboratoire de recherche des monuments historiques met la science au service de la conservation, tandis que la mise en place de la Direction des recherches archéologiques sous-marines donne des moyens à l'étude et à la protection des vestiges immersés. En 1964, André Malraux crée l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, vaste entreprise scientifique de connaissance sur le patrimoine. Son but : « recenser, étudier et faire connaître le patrimoine. » Par ailleurs, la politique des « secteurs sauvegardés » engage la préservation des centres-villes, et l'instauration en 1968 des dations permet à l'État d'enrichir ses collections grâce au paiement des droits de succession en œuvres d'art.

Les **conditions sociales des créateurs** sont améliorées : les plasticiens obtiennent en 1964 une couverture sociale, et la Maison des artistes est agréée en 1965 pour gérer leurs cotisations. La commande d'œuvres monumentales – comme les plafonds de Chagall à l'Opéra ou de Masson à l'Odéon – symbolise le lien entre l'État et la création.

Dans le domaine des **musées, des expositions et des arts plastiques**, Malraux donne un nouvel élan aux institutions patrimoniales et à la diffusion de l'art vivant. Un corps unique des conservateurs de musée est créé. Le renforcement des acquisitions publiques est soutenu par l'instrument des dations et par la création, en 1967, du Centre national d'art contemporain, chargé de commander, d'acheter et de présenter des œuvres d'artistes vivants. Le Grand Palais s'ouvre en 1966 aux Galeries nationales, conçues pour accueillir de grandes expositions temporaires, tandis que le Conseil supérieur des expositions, institué en 1967, encadre la programmation des manifestations françaises et étrangères.

La **création artistique, le théâtre et l'action culturelle** constituent un autre champ privilégié. Les Maisons de la Culture, imaginées comme lieux d'accès direct aux arts et au savoir, se multiplient après l'expérience pilote du Havre : Bourges, Amiens et

Grenoble deviennent des références. Ces équipements visent à conjuguer spectacles, expositions, cinéma, conférences et ateliers dans un esprit de démocratisation. Le théâtre public bénéficie d'un soutien accru : des troupes permanentes sont créées, le TNP devient établissement public en 1968, et Malraux défend la liberté de création des théâtres subventionnés face aux polémiques suscitées par *Les Paravents* de Jean Genet. Le théâtre privé n'est pas oublié, grâce à une taxe créée en 1964 pour alimenter un fonds d'aide. Sur le plan administratif, des conseillers régionaux pour la création artistique sont mis en place à partir de 1965.

La musique et la danse font l'objet d'une organisation méthodique, notamment grâce au « programme Landowski » adopté à partir de 1966. Celui-ci propose un plan de dix ans visant à doter les régions d'infrastructures musicales solides et à réorganiser l'enseignement et la diffusion selon des « régions musicales ». L'Orchestre de Paris, créé en 1967 sous la direction de Charles Munch, incarne le prestige recherché par cette politique, dont l'ambition est à la fois nationale et internationale. La professionnalisation de l'enseignement est renforcée en 1969 par la création d'un certificat d'aptitude destiné aux directeurs et professeurs des écoles de musique, tandis que l'art lyrique et la danse demeurent rattachés à la direction du théâtre.

Le **cinéma** bénéficie d'une attention soutenue. En 1959, André Malraux crée le mécanisme de soutien à la production de l'avance sur recettes. Symbole de l'exception culturelle française, l'avance sur recettes doit encourager la création dans le domaine cinématographique et soutenir des projets originaux et de qualité. Sous l'impulsion d'André Malraux, les cinémas d'art et d'essai sont reconnus par un label officiel, qui ouvre à ses titulaires une aide financière annuelle. Malraux impose l'inventaire précis des collections bénéficiant de crédits publics et crée auprès du CNC une Commission pour la sauvegarde des films. Plus tard, il approuve le soutien à la production de courts-métrages de qualité. Les réformes de 1966 et 1967 aménagent les taxes sur les salles et instaurent des aides pour leur modernisation. En 1969, les archives du film sont confiées au CNC, qui reçoit un bâtiment spécialement conçu à Bois-d'Arcy pour conserver les pellicules.

Malraux noue des liens forts avec les architectes, rend un hommage historique à Le Corbusier en 1965 et promeut **l'architecture** moderne dans les programmes publics. Il décide du ravalement des immeubles parisiens et des monuments. La réforme de l'enseignement adoptée en 1968 met fin au monopole de l'École des Beaux-Arts en instaurant des unités pédagogiques autonomes, tandis que les constructions culturelles – Maisons de la Culture, musées, équipements scéniques – illustrent l'intégration de l'architecture à la politique artistique.

Le rayonnement culturel et la francophonie occupent également une place importante. Dès 1960, André Malraux lance la première campagne internationale de

sauvetage des monuments de Nubie, en Egypte, sous l'égide de l'UNESCO. Il crée des accords de coopération culturelle dans le monde entier. Malraux décide également des prêts historiques de La Joconde aux États-Unis et de la Vénus de Milo au Japon. Il représente la France au premier Festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966, où il affirme la liberté créatrice de l'Afrique. Il intervint à l'UNESCO en 1967 sur la notion de politique culturelle et prononce en 1969 à Niamey un grand discours lors de la première conférence des pays francophones.

André Malraux commande en 1966 une étude sur une **politique du mécénat et des fondations**. Cette étude permet la création de la Fondation de France. Celle-ci, reconnue en 1969, permet d'abriter des fondations sous égide et facilite le développement d'un mécénat culturel privé.

Enfin, l'**organisation administrative du ministère** évolue profondément. La direction générale des Arts et Lettres voit ses services spécialisés se renforcer et se différencier ; des directeurs régionaux des affaires culturelles sont nommés à partir de 1969, marquant les débuts d'une implantation territoriale. Les réformes voulues par André Malraux préparent un passage progressif d'un ministère centralisé vers une structure davantage sectorielle et ouverte sur les régions.